

Programme Energies Durables (PED II)

Les capacités de réforme du Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines sénégalais pour promouvoir les énergies durables et respectueuses du climat sont renforcées.

Enjeux

Au Sénégal, la demande d'électricité augmente constamment en raison de la croissance économique et du développement démographique prévu. Il est donc essentiel de poursuivre l'expansion des capacités de production d'électricité et d'assurer un accès équitable et inclusif à l'électricité. Les prix de l'électricité au Sénégal sont en effet parmi les plus élevés de la région d'Afrique de l'Ouest, et les disparités dans l'accès à l'électricité entre les zones urbaines et rurales restent un défi majeur pour le secteur (en 2022 dans les zones rurales, 60% des ménages ont accès à l'électricité en comparaison à un taux urbain de 97%).

Le Sénégal s'est engagé à relever ces défis et son secteur de l'énergie est en pleine mutation. En 2023, le gouvernement a conclu un Partenariat pour une Transition Énergétique Juste (JETP) avec l'Allemagne, la France, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada. Le partenariat vise à favoriser la transition vers les énergies propres en tenant compte des enjeux sociaux et économiques. Dans le cadre de cet engagement, le Sénégal vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 40% et à garantir un accès équitable, abordable et universel à l'énergie.

Ces efforts doivent être accompagnés de cadres politiques, institutionnels et financiers permettant d'atteindre les objectifs fixés. Le renforcement des capacités est également un besoin réel, en particulier pour les parties prenantes au niveau institutionnel.

Approche

Le PED II appuie le Sénégal pour une amélioration de l'accès à une énergie respectueuse du climat, grâce à la promotion d'un

contexte qui favorise le développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.

Le projet se concentre au niveau national sur le renforcement des capacités du Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines (MEPM) et des autres parties prenantes à piloter la mise en œuvre d'une politique énergétique sobre en carbone. En outre, la rentabilité des énergies renouvelables dans l'électrification rurale est encouragée, par exemple, par la diffusion de l'utilisation productive de ces ressources énergétiques. La promotion de l'efficacité énergétique est soutenue tout comme la pénétration des énergies renouvelables dans le réseau électrique. Finalement, le PED II représente l'un des axes de soutien de la coopération allemande au JETP.

Sous la tutelle du MEPM, le programme a comme partenaires clés de mise en œuvre : l'Agence de l'Économie et de la Maîtrise de l'Énergie (AEME), l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables (ANER), l'Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale (ASER), la Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité (CRSE), la Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC) ainsi que le secteur privé.

| | |
|--------------------------|---|
| Intitulé du projet | Programme Energies Durables (PED II) |
| Commettant / Client | Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (<i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ</i>) |
| Organisme d'exécution | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH |
| Organisme de tutelle | Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines (MEPM) |
| Stratégie d'intervention | Appui conseil, renforcement de capacités |
| Partenaires | MEPM, AEME, ANER, ASER, CRSE, SENELEC, Secteur privé |
| Durée globale | 2022–2025 |



Photo : Panneaux solaires © GIZ/PED Western communication photographe

Objectif

L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités du Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines sénégalais à se réformer afin de promouvoir l'utilisation et la diffusion des sources d'énergie durables et respectueuses du climat et l'efficacité énergétique.

Axes d'intervention

Cinq domaines thématiques structurent le travail du PED II : la gouvernance énergétique, l'électrification rurale, l'utilisation productive des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

Au niveau institutionnel, l'accent est mis sur le renforcement du cadre politique et stratégique pour le développement des énergies renouvelables ainsi que la modélisation énergétique et le pilotage. Le programme reste également en étroite collaboration avec la cellule de la transition énergétique afin de soutenir le développement d'une structure de gouvernance efficace pour le JETP.

Au niveau opérationnel, l'accent est mis sur le développement des concepts de marché pour des technologies prometteuses. Par ailleurs, des projets pilotes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables raccordés au réseau seront accompagnés.

Zone d'intervention

Le projet intervient dans le Sénégal au niveau national.



Photo : Pompe solaire pour une bananeraie © GIZ/PED Sylvain Cherkouki photographe

Résultats attendus

- La Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Énergie (LPDSE 2024-2028), avec son plan d'action, est le document stratégique phare du secteur de l'énergie. Son élaboration est réalisée sur la base de l'évaluation de la lettre 2019-2023.
- Les capacités en modélisation énergétique pour les décideurs et planificateurs énergétiques sont renforcées à travers des programmes de formation et à la mise à disposition de nouveaux outils de modélisation.
- Les plans stratégiques de toutes les agences partenaires pour la période 2024-2028 sont mises à jour en assurant la cohérence avec la LPDSE et les objectifs JETP.
- Les cadres législatifs et réglementaires comptent sur des nouveaux lois et décrets qui favorisent le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- Les modèles tarifaires pour l'électricité sont mis à jour et facilitent l'accès à l'électricité, au même temps un plan opérationnel pour l'électrification universelle est développé.
- Le dispositif de planification et suivi et évaluation du secteur est renforcé à travers une plateforme intégrée d'informations pour le suivi global des objectifs du secteur de l'énergie au Sénégal.
- La gouvernance et la mise en œuvre du processus JETP avancent en manière efficace.
- Une majeure implication du secteur privé dans le développement des énergies renouvelables est enregistrée.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Programm zur Förderung nachhaltiger Energien II (PED II)
Immeuble Isocèle (3ème étage)
Rue de Diourbel x Piscine Olympique
Point E
B.P. 3869 Dakar
Senegal

Auteur

PED II

Contact

Ludovica Marangoni, Ludovica.Marangoni@giz.de

Le contenu de cette publication relève la responsabilité de la GIZ

Mandaté par

Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (*Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ*)

En coopération avec

Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines (MEPM)

Date

Julliet 2024